

PV du conseil d'école du 14 mars 2023

RPI Isserteaux-Montmorin

Composition du conseil d'école d'Isserteaux

Mairie : M. Batisson (maire d'Isserteaux) et M. Bourdoux (conseiller municipal, vice-président du SIMI)

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Provenchère

Parents délégués titulaires : M. Vauris, M. Rodarie.

Enseignantes de l'école : Mme Lailier, Mme Nédoncelle

Composition du conseil d'école de Montmorin

Mairie : M. Guillaume (maire) et Mme Plos (conseillère municipale, présidente du SIMI)

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Provenchère

Parents délégués titulaires : Mme Bol, Mme Provenchère

Enseignantes de l'école : Mme Delhumeau, Mme Morin

Secrétaire de séance : Mme Lailier

Points institutionnels

Dérogation pour l'organisation du temps scolaire pour 2023-2024

Le conseil d'école valide la reconduction des mêmes horaires pour l'année scolaire prochaine, à savoir pour Isserteaux 9h-12h et 13h20-16h20, et pour Montmorin 8h45-11h45 et 13h40-16h40.

Les mairies ont reçu les documents à renvoyer avant le 3 avril 2023 pour valider auprès de l'Inspection Académique.

Projet d'accueil des élèves en Toute Petite Section

Suite à un problème avec des parents, le projet d'accueil des élèves de 2 ans est précisé :

La scolarisation en TPS n'est pas obligatoire. L'obligation scolaire s'applique dès la rentrée scolaire de l'année civile où les enfants atteignent l'âge des 3 ans.

Il sera ajouté au règlement intérieur du RPI cette précision :

« L'accueil des élèves en Toute Petite Section de maternelle est un projet de scolarisation anticipée : c'est un projet personnalisé, où la communication entre parents et enseignantes est primordiale.

L'enfant de Toute Petite Section de maternelle, dont la rentrée scolaire se fait l'année des 2 ans, sera accueilli à mi-temps dans un 1^{er} temps et si les conditions le permettent : si le nombre d'élèves dans la classe n'est pas trop élevé et si l'état de santé et de maturation (être propre, autonome pour manger, savoir monter et descendre des escaliers...) est compatible avec la vie collective en milieu scolaire.

Toute évolution du rythme scolaire ne pourra se faire qu'après un échange entre la famille et les enseignantes (sous la forme d'un rendez-vous à l'école). »

M. Guillaume s'est questionné sur le nombre d'inscriptions à l'école privée d'un certain nombre d'élèves et attend une réponse de l'Académie qui préciserait ce nombre. L'accueil progressif en TPS pourrait être une des raisons de cette inscription dans le privé, tout comme le trajet en bus de Montmorin jusqu'à Isserteaux. Il faut donc maintenir l'équilibre entre un accueil respectueux de l'évolution et de la maturité des jeunes enfants, et le maintien des classes dans les 2 écoles publiques des communes.

La vie des écoles

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023

Isserteaux					Montmorin			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9 ?	9 ? (dont 3 élèves déjà inscrits)	8	7	11	9	8	8	9
			18		17		17	
					34			

Organisation des inscriptions

Les inscriptions à l'école d'Isserteaux se tiendront le mardi 2 mai et le vendredi 5 mai.

Les nouveaux parents seront accueillis pour un rendez-vous individuel d'1/4h - 20 min.

Une note recensant les modalités d'inscription et les documents à fournir sera affichée à l'école, transmise aux mairies, dans les bulletins municipaux de chaque commune, SIMI et familles dont les enfants sont déjà scolarisés, ainsi que sur les sites des mairies, et communiquée au journal La Montagne.

Lors de cette inscription à l'école, les enseignantes transmettront les documents concernant le périscolaire (garderie, cantine, bus, service d'appel d'urgence) qui devront être retournés au SIMI dans les boîtes aux lettres de la mairie d'Isserteaux ou de Montmorin.

Un temps d'accueil sera proposé aux nouveaux élèves de PS : ils pourront venir une partie de matinée en classe, avec un de leur parent, au mois de juin, à l'école d'Isserteaux.

Les élèves de CP recevront un message pour prendre rendez-vous pour l'inscription à l'école de Montmorin courant mai.

Enseignantes

Mme Morin prendra sa retraite en septembre, nous inviterons le ou la collègue nommée à participer au 3ème conseil d'école.

Suivi des projets des classes

Montmorin

- Projet « Livre Elu en Livradois-Forez » proposé par le Parc Livradois-Forez pour la classe de CM1-CM2 : tous les livres ont été présentés, Laëtitia Devernay, illustratrice est intervenue le 13 mars pour présenter son travail et réaliser avec les élèves des livres « accordéons ».

- Participation des deux classes au projet « Mouvementez-moi » initié par Billom Communauté : le 13 janvier, les élèves ont assisté à une représentation donnée par un danseur et un musicien de la compagnie Suprême Legacy, en résidence à Billom. Laurent Kong A Siou, professeur de break dance à l'école municipale de Billom, intervient depuis le 24 janvier auprès des deux classes. Huit séances sont prévues.

- Participation au festival Artd'école organisé par les conseillers pédagogiques départementaux de l'Education nationale à Billom le 11 mai : les élèves des deux classes présenteront ce qu'ils ont appris en danse lors d'une déambulation musicale à Billom sous forme de festival de rue. Ils découvriront les productions d'autres classes (musique, chant, arts visuels) et participeront à des ateliers artistiques.

- L'intervention de Mme Freygang, professeur d'Allemand au collège du Beffroi à Billom, est reportée. Elle devrait animer deux séances pour découvrir l'allemand, en mai ou en juin.

- Atelier théâtre pour la classe de CE1-CE2 une fois par semaine avec une présentation envisagée en fin d'année scolaire, incluant l'écriture.

- Projet « Étamine » avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) : création d'un livre par les élèves sur le thème des « pourquoi », envoi du livre à d'autres écoles en France.

- Correspondance scolaire avec une classe de CE1-CE2 de l'école de Bort-l'Etang avec Mme Julien.

- Projet « L'école faisons-la ensemble » : demande de financement pour du petit matériel audio et informatique pour les élèves dyslexiques (souris scanner, stylo lecteur, casques avec micros, etc).

- Liaison CM2/6^e : les élèves de la classe de CM1-CM2 se rendront au collège du Beffroi une demi-journée en juin pour découvrir le collège.

Isserteaux

- La 2ème séance de cinéma proposée par Ciné-parc a eu lieu le lundi 6 mars, pour le programme « En attendant la neige ». Les enseignantes remercient la mairie pour le prêt et l'installation de la salle des fêtes ainsi que l'AL d'Isserteaux pour le financement (2€50/élève).

- Les élèves préparent le Fougot (organisé par l'Amicale laïque d'Isserteaux) qui se tiendra le samedi 25 mars sur la place des Tilleuls à Isserteaux à partir de 18h. Ils présenteront quelques danses traditionnelles qu'ils ont répétées accompagnés par Martine Vidal à l'accordéon. Les enseignantes la remercient chaleureusement.

Le monstre à brûler, les masques et les couronnes colorées sont en préparation, décorés en lien avec le thème de la forêt.

- Les élèves ont assisté aux lectures animées de Céline Decourty, des « Tapis de Mona », sur le thème de la jungle en février. Cette animation a été prise en charge par Billom Communauté.

- Dans le cadre du projet « Auprès de mon arbre... » proposé par le Parc Livradois-Foréz : une animatrice de l'association « Fais et Ris » accompagne les deux classes sur leurs projets.

Pour la classe des GS/CP : écriture de la suite de l'histoire *Un peu perdu* qui sera « mise en scène » en forêt : réalisation de personnages en bois, confection d'habitats, mise en place de l'espace scène dans la forêt.

Pour la classe des TPS/PS/MS : création d'un parcours sensoriel en forêt en juin.

Dans ce cadre toujours, intervention d'une artiste danseuse Johana Fargeon, pour un temps d'atelier de danse dans la forêt, le jeudi 29 juin.

- La photo de classe aura lieu le jeudi 8 juin.

- Les élèves bénéficieront de 7 séances de piscine pour la classe des GS/CP du 15 mai au 3 juillet 2023. Cela se passera le lundi, de 9h50 à 10h30. Trois mamans d'élèves se sont proposées pour passer l'agrément. Les enseignantes les en remercie.

- Les CP se rendront en visite à l'école de Montmorin pour une demi-journée. Cela se passera fin juin, à préciser ultérieurement.

Préparation de la classe transplantée du 31 mai au 2 juin

Intervention d'une animatrice du domaine de la Planche pour concevoir les menus du séjour (apprentissages liés à l'équilibre alimentaire) et travailler sur les règles de vie du lieu d'accueil.

Travail, en classe, autour de l'emploi du temps des 3 jours, de la préparation de la valise, des groupes, des chambres, du temps qui passe avec un calendrier de l'avant-voyage, sur le trajet, etc....

Bilan des demandes de subventions et des actions menées

La vente des chocolats : 634€

La vente des sacs en tissus : 205€

Les subventions des AL : Isserteaux 1800€ et Montmorin 1500€

Subvention du SIMI : 1000€

Le budget sera équilibré et les enseignantes remercient chaleureusement les deux amicales laïques, le SIMI, ainsi que les parents qui ont participé aux actions mises en place par l'école.

Le prochain conseil est fixé au mardi 20 juin à 18h à Montmorin.

Le conseil d'école est clos à 18h45.